

CONDITIONS TARIFAIRES D'ÉLECTRICITÉ - COMPTEUR C4/C3 - SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

N° Point De Livraison (PDL) : 50098800203432

Formule Tarifaire Acheminement (FTA) à date :

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 18/05/2021

☒ C4 CU

☐ C3 HTA5 CU

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : 31/03/2024

☐ C4 LU

☐ C3 HTA5 LU

C4 - Puissances souscrites (>36kVA) :

HPH : 12 kVA

HCH : 12 kVA

HPB : 84 kVA

HCB : 84 kVA

C3 - Puissances souscrites (<250kW) : Pointe : _____ kW

HPH : _____ kW

HCH : _____ kW

HPB : _____ kW

HCB : _____ kW

	Fourniture		Coefficients de capacité*
	Abonnement (€/an)	€/MWh	kW/MWh
Pointe	390,00	0,00	0,0000
HPH		92,75	0,5601
HCH		65,53	0,0357
HPB		49,66	0,0000
HCB		35,44	0,0000

* Le prix du mécanisme de capacité pour l'année N est obtenu en multipliant les coefficients de capacité par poste horosaisonnier par le prix de la dernière enchère organisée sur la plateforme d'échanges EPEX-spot, pendant l'année N-1.

À titre informatif, le prix de l'enchère 2020 appliqué pour l'année civile 2021 est de 39,0954€/kW

Option Électricité verte : ☐ Oui ☒ Non



Si vous souscrivez à l'option électricité verte, TOTAL DIRECT ENERGIE s'engage à acheter des garanties d'origine française à hauteur de 100% de votre consommation en électricité. Vous contribuez ainsi au développement de la filière renouvelable sur le territoire français. Le mécanisme des garanties d'origine est prévu par l'article L.314-14 du Code de l'énergie.

Le prix de la fourniture est fixe, y compris en cas de dépassement du plafond ARENH ou d'évolution du prix de l'ARENH. Les coûts des CEE et CEE précaires sont intégrés pour la durée du Contrat.

Les charges liées à l'acheminement de l'électricité sont facturées selon le Tarif d'Utilisation du Réseau Public d'Electricité. Toute évolution réglementaire conduisant à une modification des prix d'acheminement du Site se traduira par une modification automatique du Prix facturé au Client. Conformément aux Conditions Générales de Vente, le coût du mécanisme de Capacité est refacturé au Client, en application des règles législatives et réglementaires. Le prix de l'enchère est susceptible d'évoluer une fois par an.

Au moment de votre rattachement, en cas d'incohérence ou d'absence de FTA ou de Puissance souscrite, TOTAL DIRECT ENERGIE se basera sur les données communiquées par le Gestionnaire de réseau.

Autre :

Date de fin de validité des offres d'électricité et/ou de gaz naturel :

22/03/2021 à 17 h 00

Le prix de fourniture n'inclut pas les taxes, contributions et impôts détaillés dans les Conditions Générales de Vente. Toute modification y afférant sera applicable de plein droit au Client.

En cas d'exonération (TVA, TICGN, TCFE), le Client devra renvoyer l'attestation la justifiant au Service Client Business à l'adresse précisée au recto du Bulletin de Souscription.

Pour l'exécution de son contrat, le Client autorise Total Direct Energie à récupérer auprès des Gestionnaires de Réseau de Distribution (ENEDIS et GRDF) son historique de relèves ainsi que ses données contractuelles et techniques (Puissance souscrite, Formule tarifaire d'acheminement, option tarifaire et profil de consommation).

Ces offres sont valables sous réserve de l'acceptation de votre dossier par l'Assureur Crédit de TOTAL DIRECT ENERGIE et de l'exactitude des données administratives et techniques confirmées par les Gestionnaires de Réseaux.

En cas d'acceptation, le Client s'engage à envoyer une copie du présent Bulletin de Souscription et du mandat de prélèvement SEPA paraphés et signés par e-mail à son interlocuteur commercial.

Le représentant du Client certifie être dûment habilité à signer le présent Bulletin de Souscription et s'engage à vérifier la date de fin des contrats qui le lient à son fournisseur actuel ainsi que les frais qui pourraient lui être facturés par celui-ci en cas de rupture anticipée.

Le présent Bulletin de Souscription entre en vigueur à compter de sa date de signature et prend fin à la date de fin de fourniture de l'électricité et/ou du gaz.

Vous déclarez avoir pris connaissance et accepté les éléments suivants :

Contrat de Gaz Naturel :

☐ Conditions Générales de Fourniture de Gaz Naturel et ses annexes (notamment les Conditions Standards de Livraison du Gestionnaire de Distribution et l'annexe exercice du droit de rétractation)

☐ Mandat de prélèvement à compléter

Contrat d'Electricité :

☒ Conditions Générales de Fourniture d'Electricité et ses annexes (notamment les Synthèses des dispositions générales relatives à l'accès et l'utilisation du RPD Basse Tension et/ou Haute Tension pour les Clients en Contrat Unique et l'annexe exercice du droit de rétractation)

☒ Mandat de prélèvement à compléter

Les Conditions Générales de Vente sont disponibles à l'adresse : <https://total.direct-energie.com/professionnels/documents/cgv-cvi>

EARL DU MAGNEIRES

Pour le Client,
Cachet et signature obligatoire

Mas Saint-Pierre
2495, chemin de Saint-Pierre
30800 SAINT-GILLES

Nom du signataire : PROYE Alexandre

Tél. 04 66 87 26 55 - Fax 04 66 05 26 74

Fait à :

Saint Gilles

Le :

16/03/2021



Votre Bulletin de Souscription

DE FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ NATUREL POUR LES PROFESSIONNELS

Vos contacts Total Direct Energie :
SERVICE CLIENT BUSINESS
Téléphone : 09 77 40 50 40
(prix d'un appel local)
E-mail : service.business@total-directenergie.com

- ☒ Acquisition
☐ Renouvellement

VOTRE INTERLOCUTEUR COMMERCIAL

est disponible pour toute question liée à la validation du contrat

Nom : CARINE CEPI

Mail : _____

Téléphone : _____

Vos coordonnées

Raison sociale* : EARL DU MAGNEIRES

Code APE* : 0124Z N° SIRET* : 410 007 736 00029

Adresse du site de consommation* : 2495 CHEMIN DE ST PIERRE

Code postal* : 3 0 8 0 0 Ville* : ST GILLES

Nom* : PROYE Prénom* : Alexandre

Email* : scea.magnieres@orange.fr

Téléphone* : 04 66 87 26 55

Centrale de référencement : _____

N° adhérent : _____

* Mentions obligatoires

Facturation

Raison sociale (si différente du client) : _____

Adresse (si différente du client) : Chemin de Saint Pierre, Mas Saint Pierre

Code postal : 3 0 8 0 0 Ville : SAINT-GILLES

Mode de réception des factures : ☒ Électronique ☐ Courrier

Rythme de facturation :

- Mensuel : Gaz Naturel T3 - Électricité C4/C3
- Bimestriel : Gaz Naturel T1/T2

Paiement

Mode de règlement : ☒ Prélèvement ☐ _____

Délai de paiement : 15 jours calendaires à compter de la date d'émission de la facture

CONDITIONS TARIFAIRES DE GAZ NATUREL – SANS ENGAGEMENT DE CONSOMMATION

Identifiant PCE ou n° PDC : _____

Consommation Annuelle de Référence (CAR) : _____ MWh

Date de début de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Profil du Gestionnaire du Réseau de Distribution (GrDF) : _____

Date de fin de fourniture (JJ/MM/AAAA) : _____

Option Tarifaire de Distribution : ☐ T1 ☐ T2 ☐ T3

Abonnement dont acheminement (€/an)	Prix fourniture (€/MWh)	Charges variables de distribution (€/MWh)

À titre indicatif, le montant de la CTA à la date de signature du Contrat est de _____ €/an.

Le prix de la fourniture est fixe et inclut les coûts des CEE et CEE précaires pour la durée du Contrat.

L'Abonnement et les charges variables de distribution incluent le coût de transport et de distribution de gaz naturel.

Toute modification de la tarification des Gestionnaires de Réseaux sera répercutée au Client.

Autre :

EARL DU MAGNEIRES
Mas Saint-Pierre
2495, chemin de Saint-Pierre
30800 SAINT-GILLES

Tél. 04 66 87 26 55 - Fax 04 66 05 26 74

Paraphe :

AP.